

La Minerve



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 686 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 673

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 3 février 2020, le projet de règlement numéro 686 relatif au traitement des élus municipaux et modifiant le règlement numéro 673.

Le but de ce règlement est de modifier la référence pour l'indexation de la rémunération qui doit correspondre à l'indice des prix à la consommation tel que fixé par Statistique Canada pour la province de Québec plutôt que pour la région de Montréal.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 4 février 2020.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 4 février 2020, entre 15 h et 17 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4 février 2020.

Suzanne Sauriol,
Directrice générale et secrétaire-trésorière